



Flash Info Partenaires



FLASH INFO SPÉCIAL COVID-19 03/12/2020

En raison du contexte sanitaire actuel, de nouvelles dispositions concernant l'Aide Médicale Etat (AME) et la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ont été mises en place :

➤ PROLONGATION DE 3 MOIS DES DROITS AME:

Toutes les cartes AME arrivant à expiration entre le 30 octobre 2020 et le 16 février 2021 restent valables 3 mois de plus à compter de leur date d'échéance. Il convient donc de les accepter comme justificatif pendant cette période. En effet, cette prolongation ne donnera pas lieu à la fabrication d'une nouvelle carte, ni à la délivrance d'une nouvelle attestation.

➤ PROLONGATION DE 3 MOIS DES DROITS CSS:

Les droits CSS arrivant à expiration entre le 30 octobre 2020 et le 16 février 2021 sont prolongés de 3 mois à compter de leur date d'échéance. Les bénéficiaires sont invités à mettre à jour leur carte vitale. Ils recevront également une nouvelle attestation de droits.





FLASH INFO PARTENAIRES CAF

Prime de Noël

Le dispositif de prime exceptionnelle de fin d'année est reconduit au titre de l'année 2020.

Elle sera versée

- à partir du 15 décembre 2020 pour les allocataires justifiant d'un droit au Rsa au titre du mois de novembre,
- au début du mois de janvier 2021 pour les allocataires justifiant d'un droit au Rsa en décembre.

Une seule prime est due par foyer, son montant est déterminé au regard de la situation familiale du foyer (nombre de personnes à charge et situation de couple ou personne isolée).

PRIME DE NOËL 2020		
Versement à partir du 15 décembre sans aucune démarche de votre part.		
	Seul.e	En couple
Sans enfant	152,45 €	228,67 €
1 enfant	228,67 €	274,41 €
2 enfants	274,41 €	320,14 €
3 enfants	320,14 €	381,12 €
Au-delà	+ 60,98 € par enfant supplémentaire	

Des montants sont réservés pour tous les bénéficiaires de Plus hors Moyens



Remarque

Il a été prévu en concertation avec Pôle emploi un échange de fichiers. Les caf transmettront à Pôle Emploi la liste des bénéficiaires de Rsa également en situation professionnelle ASS afin de permettre à Pôle Emploi de se rapprocher des seuls bénéficiaires d'ASS pour lesquels éventuellement aucun paiement de prime n'aurait été effectué par aucun des organismes.

personne seule	152,45€
foyer de 2 personnes	228,67€
foyer de 3 personnes	274,41€
personne isolée avec 3 enfants	335,39€
couple avec 2 enfants	320,14€
personne isolée avec 4 enfants	396,37€
couple avec 3 enfants	381,12€
personne isolée avec 5 enfants	457,35€
60,98€ par personne supplémentaire	





FLASH INFO PARTENAIRES BANQUE DE FRANCE

La Banque de France de Castres s'est installée dans de nouveaux locaux

**À la Sous-Préfecture de Castres situés au 16 Boulevard Georges Clémenceau
81100 CASTRES.**

L'ouverture au public se fera les **mardi, mercredi et vendredi exclusivement sur rendez-vous**

(Tél au 05 63 49 49 65 ou en ligne <https://accueil.banque-france.fr>)

De 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Ouverture dans les nouveaux locaux le 16 décembre 2020 à 09h00.

Pour rappel, **accueil à Albi sur rendez-vous** également

Adresse : 17, rue Dominique de Florence 81000 ALBI

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



**FLASH INFO PARTENAIRES
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

ATTENTION NOUVEAU !

**Au 1er Janvier 2021 Fermeture définitive de
la Trésorerie de Lacaune.
Fermeture au Public le 18 décembre.**

Transfert au Service de Gestion Comptable de Castres.

**A partir du 11 Janvier 2021 un agent des finances publiques
viendra faire une permanence à l'Espace France Services de
Lacaune pour RENSEIGNER / INFORMER.**

**Les paiements avec QR Code pourront être effectués en
espèce (- de 300 euros) ou en carte bleue chez le Buraliste de
Lacaune et ou sur [impôt.gouv.fr](https://impot.gouv.fr)"**